

Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE Section de la Haute Loire

17, rue des moulins - BP351 43012 LE PUY EN VELAY CEDEX

fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr <u>Site local: http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/</u>

Compte rendu audioconférence DDFIP du 03/04/2020

Celle -ci a eu lieu à 9h en présence de :

- MMES MICHEL-MOREAUX, EXERTIER et M ROUCHON pour la DDFIP
- Jocelyne LIMAGNE, ROBERT GAGNE pour FO-DGFIP
- Georges TRESCARTES pour la CGT
- Noémie SOYEZ et Guillaume PONS pour SOLIDAIRES
- Corinne FERELLEC, secrétaire-animatrice du CHS-CT

Mme la Directrice a fait un point d'étape sur la situation à ce jour :

- Le taux d'agents exerçant leurs missions en présentiel est de 18% soit 56 personnes.
- En rajoutant le télétravail, 41% des effectifs exercent des missions classées prioritaires.
- D'autres micros sont en cours de distribution suite à la livraison attendue de 29 portables.
- Aucun service n'est fermé et aucun agent n'est à ce jour contaminé au COVID 19 (une suspicion pour un conjoint a conduit la direction à placer celui-ci en quatorzaine)
- Paniers-repas: la direction a finalisé la piste de la cuisine centrale pour livrer des paniers repas aux agents le souhaitant sur les sites de Terrasson et de la DDFIP. Les repas se commandant à la semaine, 15 repas seront ainsi livrés la semaine du 6 au 10 avril.
- Dotation nationale de masques : la répartition est en cours au niveau de chaque département soit 350 pour la DDFIP 43 qui doit réceptionner sa dotation arrivée avec celle de la Loire.
- Service courrier : l'ouverture du courrier a bien été mise en place 1 jour sur 2.
- Fonds de solidarité mis en place pour les PME et TPE : le décret étant sorti mardi 31 mars pour application au 1er avril, les 1ères interrogations des entrepreneurs arrivent dans les services (SIP et SIE) avec des difficultés recensées : connexion à l'espace sur impôts,gouv,fr périmètre de la mesure et rectificaifs déposés qui vont générer des doublons à retraiter ensuite.

Les représentants des personnels ont proposé à la direction de faire un communiqué de presse sur le sujet. En réponse, la DDFIP a répondu qu'elle travaillait surtout avec les organismes consulaires (Chambre des Métiers et de Commerce) et qu'elle avait du mal à intéresser la presse locale à ce thème...

- campagne Impôt sur le Revenu : suite à la communication du Directeur Général, la DDFIP procéde à son organisation au plan local et

la présentera prochainement tant sur les aspects techniques qu'humains. D'autres services seront impliqués tels le PUC et éventuellement les agents de la DIRCOFI présents en local. La directrice a confirmé qu'en période de confinement, il n'y aurait pas de réception du public – les échanges s'effectuant uniquement à distance grâce au déploiement des portables.

FO-DGFIP 43 est intervenu sur les points suivants :

- campagne IR et accueil téléphonique? la direction expérimente la possibilité de renvoi des appels chez les agents ; FO-DGFIP 43 s'est prononcé contre l'utilisation de la ligne personnelle de ceux-ci surtout dans le contexte familial lié au confinement où tout le monde a besoin de communiquer.
 - FO-DGFIP a également insisté sur la nécessaire anticipation de l'organisation de la campagne en période post-confinement et a notamment revendiqué la pose de plexiglas dans les lieux recevant du public, la fourniture de masques et gels ainsi que des tests pour les agents.
- Panier repas: FO-DGFIP s'est félicité de la solution retenue pour les agents des sites du PUY EN VELAY. Nous recommandons aux collègues de bien conserver tous les justificatifs de paiements quels qu'ils soient : nos instances nationales négocient actuellement l'indemnisation de ces frais.
- Courrier: FO-DGFIP s'est fait un plaisir de rappeler à la direction sa position de mardi dernier excluant fermement l'ouverture du courier à J+ 1. Il a fallu attendre une consigne du DG pour application en local 2 jours plus tard! Une prise de décision de bon sens aurait été la bienvenue de la part de la DDFIP 43.
- FO-DGFIP a souligné les mauvaises conditions de travail des agents en télétravail. La taille des écrans occasionne des problèmes visuels en fin de journée. Certaines missions nécessitent le double écran pour un meilleur confort de travail. Sur ce sujet, la DDFIP répond qu'il n'est pas question de remettre des agents sur les routes pour livrer des doubles écrans aux télétravailleurs déjà en place mais les nouveaux en bénéficieront.
 - FO-DGFIP a revendiqué pour les télétravailleurs le droit à la déconnexion (temps de pause + pas de travail au delà des quotités horaires légales) et le même régime du « fini/parti » que pour les agents en présentiel. La direction n'a pas remis en cause le droit à la déconnexion mais n'a pas accédé à la demande du « fini/parti » : pour elle, les agents doivent rester à la disposition de leur chef de service durant les plages fixes.
- Mutations : le directeur général ayant confirmé le maintien du mouvement en date du 01/09/2020, nous avons demandé si la DDFIP avait une idée du calendrier de parution des mouvements de cadres A, B et C. Réponse négative pour l'instant.
- Lettre des ministres DARMANIN et DUSSOPT : FO-DGFIP s'est élevé contre le ton provocateur de leur propos. Leur reconnaissance envers les agents de la DGFIP est complétement en décalage par rapport à l'entreprise de destruction de notre administration telle qu'elle est en cours depuis le mois de juin 2019! Les agents apprécieront sûrement leur cynisme!

Pour être informés, FO-DGFIP 43 incite vivement les personnels à se connecter au site national FO-DGFIP ou à notre site local régulièrement mis à jour.

FO-DGFIP 43 invite une nouvelle fois tous les agents à indiquer aux représentants des personnels FORCE OUVRIERE les problèmes auxquels ils pourraient être confrontés : ne restez pas seuls dans votre coin! Nous ferons remonter à la direction.



POUR ME PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES, JE RESPECTE LES GESTES BARRIERES



DANS UN MOUCHOIR



LES MAINS







REGULIEREMENT LA MAIN, EVITER LES **FMBRASSADES**

LES REGROUPEMENTS

LIMITER LES DEPLACEMENTS